

EDITO

Jean-Pierre Sueur
Syndic

Réflexions sur une transition

Le mouvement était déjà bien engagé lorsque la syndicature m'a été confiée.

Le village du Mont-sur-Lausanne avait entamé sa mue. Sa croissance serait rapide, importante et soutenue. Il revenait donc aux Autorités de veiller que la métamorphose soit harmonieuse. Par exemple: éviter le piège de la cité-dortoir, développer une politique d'accueil ouverte, adapter les infrastructures à la donne à venir, aussi bien les canalisations que les écoles, la gestion des finances publiques que les dessertes, la voirie que la logistique, etc.

Plus encore, je voulais adapter le service public en profondeur parce que nos citoyens ont droit à une administration structurée, efficace, disponible et accueillante, avec un sens développé du service à la population. Mais s'imposait parallèlement de repenser le fonctionnement de la Municipalité et de redéfinir les tâches et responsabilités de chaque municipal, syndic compris. Il y avait donc du pain sur la planche.

Vous pouvez suivre dans notre journal communal les présentations successives des divers services de l'administration commu-

nale et leurs activités. La complexité de leurs tâches croît avec la démographie communale et avec la prolifération des réglementations issues de la frénésie cantonale et fédérale.

Il est loin le temps où le municipal allait déboucher lui-même la fontaine du village après l'appel d'un administré! Aujourd'hui il est principalement appelé à intervenir à deux niveaux. En sa qualité de membre du Collège exécutif d'abord, il participe aux décisions stratégiques dont la Municipalité est en charge et qui concerne l'ensemble de la Commune. C'est l'élaboration du budget, l'analyse des comptes, la définition des axes politiques, les réflexions générales et particulières sur la politique présente et à venir, sur les infrastructures communales, sur les relations avec le Canton, avec les Montaines et les Montains, avec les entreprises du lieu, etc. Sa participation aux réflexions du Collège impose un travail d'équipe et une préparation avancée des dossiers avant les séances. Ce n'est pas rien.

Et puis, il doit assumer les responsabilités d'un ou plusieurs services communaux. On attend de lui qu'il agisse un peu comme s'il était un administrateur de PME.

(suite en p. 2)

aux 4
coins
du

MONT

Périodique officiel
de la Commune du
Mont-sur-Lausanne

N° 166
Décembre 2014

Le Mont, 7000 habitants



SOMMAIRE

Edito	1
Affaires communales	2
Paroisse	7
Sociétés locales	8
Les fermes du Mont	10
Les professionnels	12
Les exploratrices	15
Manger	16
Sports	18
Agenda	20



Photographie: Stéphane Allaz

Déjà la chaleur de Noël à l'étable.

Edito, suite

il se concentre sur la stratégie, il définit les lignes générales du service, en application des décisions municipales et en collaboration avec « son » chef de service. Il reste bien entendu à sa disposition avec bienveillance pour donner un avis ou une appréciation, spontanément ou sur demande, mais il est libéré de toute implication dans l'organisation ou le fonctionnement. Dans l'opérationnel donc, le municipal n'entretient plus aucun rapport hiérarchique stricto sensu ni avec le chef de service ni, à plus forte raison, avec les employés communaux. Le patron de

l'opérationnel, c'est le chef de service... et il ne peut pas y avoir deux patrons!

Cette évolution de la conception des responsabilités des municipaux est celle de toutes les collectivités publiques d'une certaine taille. C'est un important tournant dans la conception de cette fonction.

Comme les services ne peuvent pas vivre en autarcie, la présence d'un « patron » de l'administration publique communale s'impose, un *primus inter pares* qui représente la voie hiérarchique opérationnelle unique entre les municipaux et les chefs de services:

un secrétaire municipal, spécifiquement formé à ces responsabilités. Dans une période transitoire, M. René Parrat a accepté de mettre sa grande expérience dans ce domaine à la disposition de notre Commune et nous lui exprimons notre reconnaissance.

Dès janvier 2015, ce poste crucial de patron et de pivot sera occupé par M. Sébastien Varrin, titulaire d'un master en administration publique et d'une licence en sciences politiques. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue et vous le présentons dans ce numéro d'*Aux 4 Coins*. ■

L'administration communale...

sera fermée du vendredi 19 décembre à 16h30 au lundi 5 janvier 2015 à 8h.

BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE!

M. Sébastien Varrin, secrétaire municipal

Le 5 janvier 2015, M. Sébastien Varrin débutera son activité dans notre Commune.



Actuellement vice-chancelier de la Ville de La Chaux-de-Fonds, il assume le remplacement du chancelier et gère le secrétariat du Conseil général (l'équivalent du Conseil

communal dans notre Canton).

Son expérience s'étend à la gestion budgétaire des services liés au secrétariat: le service du Contrôle des habitants, les droits politiques, les dossiers de naturalisation. Il est membre de la Commission cantonale pour l'intégration et la cohésion multiculturelle de son Canton.

Sa relation avec le public l'a conduit à organiser diverses manifestations, tels l'accueil des nouveaux habitants et des personnes naturalisées ou la rencontre avec des communes partenaires.

Son parcours professionnel s'est aussi forgé dans ses

fonctions d'adjoint du doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel. M. Sébastien Varrin est titulaire d'un master en administration publique et d'une licence en sciences politiques. Ses connaissances en gestion publique, en management et dans l'exploitation des outils informatiques sont confirmées.

La Municipalité lui souhaite plein succès au Mont-sur-Lausanne et se réjouit, ainsi que ses collègues, de collaborer avec lui aux travaux d'organisation de notre Commune dont l'organisation est en phase de profondes transformations.



Nos bons vœux

L'éditorial relate l'adaptation de notre administration pour gérer une cité suburbaine. Ce changement n'est pas facile à vivre pour les employées et employés de la Commune.

Qu'il me soit permis de vous remercier ici, toutes et tous pour l'effort que vous avez fourni pour faire avancer le projet « Le Mont, une ville », pour votre engagement professionnel au service de la collectivité en général et de notre Commune en particulier.

A vous habitants, petits et grands ; à vous qui animez et faites vivre notre cité : sociétés locales, associations, commerçants, artisans ainsi que la nouvelle société industrielle et commerciale du Nord lausannois. A vous qui êtes dans la peine ou la solitude pour que vous trouviez le chemin de l'espoir, je vous adresse en mon nom et au nom de la Municipalité nos remerciements et nos vœux de bonnes Fêtes de fin d'année.

JPS

L'entretien hivernal des routes

En période hivernale, le service communal des travaux rappelle que les conditions normales de circulation ne peuvent être maintenues en permanence en cas de neige et de verglas.

D'une manière générale, les moyens sont mis en œuvre afin d'assurer la praticabilité du réseau principal de 6 heures à 22 heures. En dehors de ces heures, le déneigement et le salage ne sont effectués qu'en cas de conditions météorologiques particulières (fortes chutes de neige, pluie verglaçante ou autres phénomènes généralisés pouvant gravement compromettre la praticabilité du réseau).

Les responsables de l'entretien du réseau s'efforcent de concilier les attentes des usagers, le respect de l'environnement et les moyens disponibles. Certaines routes secondaires, dûment signalées, peuvent faire l'objet d'un salage réduit.

Il appartient donc à chacun d'équiper son véhicule de manière adéquate et d'adapter sa conduite aux conditions constatées ou présumées de l'état de la route.

Reflets du Législatif

Vive émotion lors de la dernière séance du Conseil communal, au moment de rendre hommage à Jean-Daniel Joerg, membre du Législatif et de deux de ses commissions, subitement décédé le mois dernier, à l'âge de 54 ans. Président de l'organe délibérant, Daniel Besson a salué la mémoire de cet édile apprécié de chacun avant de proposer à l'assemblée d'observer une minute de silence. Premier de la liste des viennent-ensuite, Gérard Menétrey a été ensuite assermenté en qualité de nouveau conseiller.

Pour l'essentiel, l'ordre du jour de cette séance concernait l'accueil préscolaire. Un premier préavis avait pour objet l'octroi d'une subvention aux parents plaçant leurs enfants dans une structure privée. Pour leur part, deux autres préavis proposaient d'accorder deux soutiens financiers de Fr. 100000.- chacun aux garderies Ludo & Duc et Cap Canaille. Par ces trois mesures la Municipalité entend compléter l'offre existante du réseau de l'EFAJE (Entraide familiale et de l'accueil de jour des enfants) et répondre aux besoins croissants de la population montaine en termes d'accueil préscolaire. La garderie Ludo & Duc prévoit d'offrir 30 places aux parents domiciliés dans la Commune. Quant à la garderie Cap Canaille, elle accueille présentement 37 enfants du Mont, ce qui équivaut à une fréquentation moyenne quotidienne de 23 unités.

Chargée de rapporter sur ces trois objets, la Commission ad hoc du Conseil communal et la Commission des finances ont proposé aux élus montains de souscrire à la politique arrêtée en la matière par la Municipalité, ce qui a été fait quasiment à la majorité des membres présents.

Il fut également question de gros sous lors de la séance précédente du Conseil, le 6 octobre. En effet, comme chaque année à la même période, l'organe délibérant était appelé à se prononcer sur l'arrêté d'imposition pour 2015. On se souviendra que le taux actuel d'imposition est de 75% de l'impôt cantonal de base et qu'il a été augmenté à deux reprises ces dernières années. Par comparaison, le taux des communes voisines est présentement de 67% à Cugy, de 70% à Romanel, de 66% à Epalinges et de 79% à Lausanne, la moyenne cantonale s'établissant à 69%.

La Municipalité a saisi l'occasion pour rappeler l'important report des charges de l'Etat sur les communes et les nouvelles tâches incombant à ces dernières dans le domaine de la petite enfance et du parascolaire en particulier. « Nous optons systématiquement pour les solutions les moins onéreuses et voulons limiter au maximum le recours à l'emprunt, explique l'Exécutif. Cependant nous n'aurons pas d'autre alternative que de nous endetter à nouveau durant les prochains exercices. A moyen terme, ce recours à l'emprunt pourrait avoir des conséquences fâcheuses pour la pérennité financières communale. »

Si l'endettement peut encore être considéré comme mesuré pour une bourgade de la taille du Mont (env. 60 mio planifiés en 2014 soit près de Fr. 8600.- par habitant), la capacité d'autofinancement de la Commune demeure restreinte. Le tableau prévisionnel des investissements montre qu'en 2015 déjà la limite légale de 68,5 millions (plafond d'endettement maximal) sera atteinte. Amenée à se pencher sur ces chiffres et cette évolution, la Commission des finances du Conseil communal a rappelé que les

contribuables montains ont déjà subi récemment un important accroissement de la charge fiscale. Pour ne pas parler de la taxe déchets et de la forte augmentation des taxes d'épuration qui grèvent le budget des ménages. En conséquence, elle se félicite de la volonté exprimée par la Municipalité d'autofinancer tout nouvel investissement et de différer la réalisation des projets qui ne sont pas absolument indispensables.

Appelés à voter, les conseillers et conseillers ont accepté à l'unanimité les propositions de leur Commission des finances. Le taux d'imposition restera donc à 75% de l'impôt cantonal de base en 2015.

Parmi les autres objets importants inscrits à l'ordre du jour, une mention particulière revient au plan directeur localisé Coppoz/Praz-Prévôt, qui trace les grandes lignes du futur développement de la zone comprise entre le Petit-Mont et Coppoz. Dans ce contexte, la requalification de la « route » de Lausanne en « rue » de Lausanne va être poursuivie avec des éléments de modération, des aménagements pour les piétons, des places et des traversées. C'est autour de cet axe structurant que devraient s'articuler à l'avenir les quatre lieux stratégiques de la Commune: le hameau de Coppoz, la place du Marché (entre l'église et le Collège du Mottier), la place de l'Hôtel-de-Ville (entre la Maison de commune et l'espace vert) et le quartier du Petit-Mont.

Portée avec conviction par Jean-Pierre Sueur, syndic, cette vision d'avenir d'une cité de 10000 habitants a recueilli une très large approbation de l'organe délibérant, qui l'a entérinée par cinquante-trois voix contre deux.

*Joël Guillet,
secrétaire du Conseil*

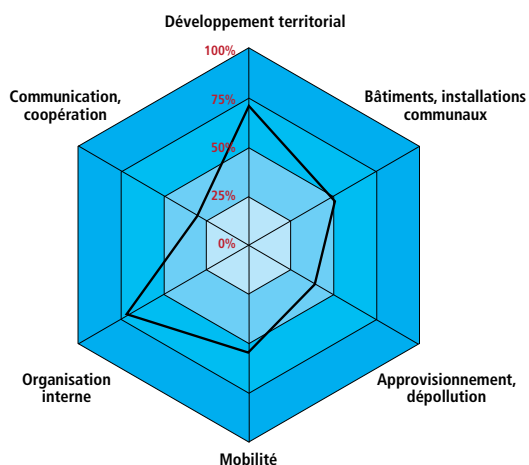
Le Mont-sur-Lausanne « Cité de l'énergie » : distinction nationale pour notre Commune !

Notre Commune a reçu un diplôme national venant récompenser ses efforts en matière environnementale, climatique et énergétique: le label « Cité de l'énergie » décerné dans le cadre du programme fédéral Suisse Energie.

Le label « Cité de l'énergie » : c'est quoi ?

Depuis de nombreuses années, le processus « Cité de l'énergie » évalue les communes sur leurs actions en matière de développement durable. La labellisation est effectuée à partir d'un catalogue standard de 79 mesures, réparties dans 6 domaines (cf. figure ci-dessous). Notre Commune a pu ainsi identifier les forces et faiblesses de sa politique énergétique, se comparer à d'autres communes, se fixer des objectifs d'amélioration continue, mettre en œuvre les actions adéquates et suivre ses résultats (*monitoring*).

Ce label n'est donc pas un prix comme les autres. C'est une démarche volontaire axée sur la durée et une méthode pour piloter la politique énergétique et environnementale du territoire communal. On peut l'obtenir lorsqu'on a mis en œuvre plus de 50% de son potentiel de réalisation. Et nous sommes actuellement à 54% ! Le graphique « radar » ci-dessous illustre les résultats de cette évaluation pour 2014.



Ce résultat est dû principalement aux actions suivantes :

- Adoption du « standard bâtiments 2011 ».
- Etiquetage sur tous les bâtiments communaux (cf. Display@).
- Commission communale du développement durable « Société à 2000 watts ».
- Achat de vélos électriques pour l'administration communale.
- Panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments communaux (centrales solaires).
- Chauffage à distance (CAD) au bois au complexe scolaire du Mottier.

Et notre plan d'actions en contient bien d'autres. Elles devront à terme faire progresser notre Commune de manière significative en matière de développement durable.

Vous avez dit « Société à 2000 watts » ?

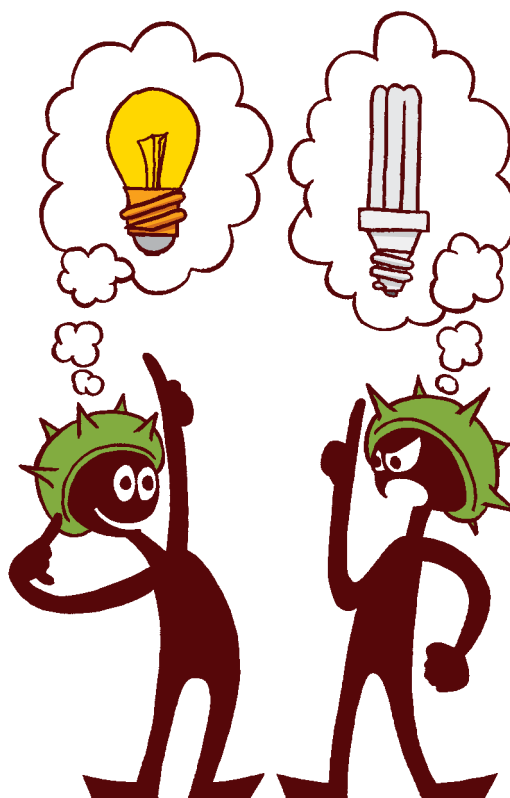
Oui, c'est la vision ambitieuse que notre Commune s'est fixée à long terme. Aujourd'hui, 6500 watts, c'est la puissance dont a besoin chaque personne/année pour satisfaire ses besoins (loisirs, déplacements, travail, etc.). Cependant 2000 watts pourraient suffire. Le concept « Société à 2000 watts » présente un processus vers une utilisation durable des ressources mondiales (énergie primaire, consommation et gaz à effet de serre). Il a été prouvé scientifiquement que la société à 2000 watts est techniquement réalisable. Mais, ces objectifs ambitieux ne pourront être atteints qu'avec une attitude déterminée. Pour cela les principes suivants doivent être adoptés dans les meilleurs délais :

- Faire plus avec moins -> c'est le principe d'efficacité.
- N'utiliser que ce dont nous avons vraiment besoin -> c'est le principe de suffisance.
- Passer aux énergies renouvelables -> c'est le principe de substitution.

Le projet « Société à 2000 watts » engage notre Commune à concrétiser cette idée en regroupant tous ceux que cet enjeu concerne : habitants, entreprises, pendulaires, etc. Tous les secteurs sont donc concernés.

Un grand défi nous attend; commençons aujourd'hui !

Antonio Turiel



CAMBRIOLEURS DU CRÉPUSCULE

Vous travaillez **ENCORE** ils travaillent **DÉJÀ...**



- Simulez une **PRÉSENCE** !
- Allumez une **LUMIÈRE AVEC MINUTERIE** !
- Signalez tout **COMPORTEMENT SUSPECT** au 117 !

Votre Police

 **votrepolice.ch**
urgences 117

Attention aux cambriolages du crépuscule!

Le passage à l'heure d'hiver augmente la menace des cambriolages en fin de journée. La nuit tombe en effet plus tôt, alors que la majorité des gens est encore au travail. Les cambrioleurs profitent dès lors de conditions idéales favorisées par l'obscurité. Quelques astuces et réflexes sécuritaires sont susceptibles de les dissuader.

Chaque année, l'automne voit le nombre de cambriolages augmenter à la tombée du jour. L'arrivée rapide de la nuit fait en effet le jeu des cambrioleurs qui profitent du crépuscule pour repérer les maisons vides et exécuter leurs méfaits. La Commune du Mont-sur-Lausanne, qui a enregistré 162 cambriolages en 2012, puis 124 l'année dernière, ne fait pas exception à la règle (réf. statistiques sur police.vd.ch). C'est pourquoi quelques réflexes sécuritaires susceptibles de décourager les personnes mal intentionnées méritent d'être rappelés.

Plusieurs astuces sont susceptibles d'éviter une mauvaise surprise alors que l'on rentre chez soi. Un premier rempart dissuasif consiste à simuler une présence en activant diverses sources de lumière, au moyen de minuteries réglées pour fonctionner dès la tombée de la nuit. Utilisez des lampes économiques qui ne chauffent pas et consomment peu d'énergie. Un autre stratagème est d'équiper l'extérieur de votre logement avec des détecteurs de mouvements qui enclenchent des éclairages à faible consommation. Pour les appartements, il est conseillé d'équiper ainsi les balcons des premiers étages.

Les cambriolages d'habitations ne doivent pas être une fatalité. Un malfrat recherche la facilité, la rapidité et la discrétion. Il ne va

que très rarement observer et étudier longuement sa cible. Il veut agir le plus vite possible, alors que le moindre élément perturbateur sera susceptible de le dissuader.

Les gérants de sécurité de la Police cantonale vaudoise vous offrent la possibilité d'effectuer une analyse sécuritaire de votre domicile. Elle a pour but de vous fournir des idées, des options et des solutions afin de vous permettre de prendre les mesures appropriées pour minimiser les risques d'être victime d'un cambriolage.

Pour obtenir plus d'information ou des conseils, contactez l'Ipa: Christian Bourquenoud au 021 644 82 77 ou par courriel: christian.bourquenoud@vd.ch

Police cantonale



Samedi 6 décembre 2014
de 10h à 18h

Dimanche 7 décembre 2014
de 10h à 17h

Maison de commune de Cheseaux

Les artisanes et artisans vous invitent à venir découvrir le

Marché de Noël

Restauration: Fromage, vin chaud, saucisses, soupe, crêpes et hot dog

Ateliers de bougies et de décorations de Noël pour les enfants

Le bénéfice de la restauration va au

TELETHON 

Renseignements: C. Koller 079 606 32 31

Notre 7000^e habitante

Il aura fallu trois ans pour que notre Commune franchisse un nouveau cap. En août 2011, je saluais l'arrivée au Mont de la six millième habitante dans le quartier du Grand-Mont. Le 29 octobre dernier, c'était au tour de la sept millième, Shanna, âgée de deux ans dans le même quartier de locatifs. Tous ensemble, nous lui souhaitons, ainsi qu'à sa maman, la bienvenue et un avenir radieux au Mont-sur-Lausanne.

Photographie: Philippe Maeder, 24Heures



La 11 VSB2 au Conseil communal du Mont-sur-Lausanne

Le 6 octobre dernier, nous avons assisté à la séance du Conseil communal du Mont-sur-Lausanne, en vue de notre participation à « Écoles à Berne ». Ce jeu consiste à déposer une initiative à la Chancellerie fédérale et de la défendre en tant que conseillères et conseillers nationaux au Palais fédéral. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à visiter sur internet le site consacré à « Écoles à Berne ». Afin de nous y préparer au mieux, nous organisons un conseil hebdomadaire au sein de notre classe, afin de planifier et concrétiser des sorties ou des événements, notamment pour financer

notre voyage d'études à Naples.

Ce lundi 6 octobre, nous étions installés au fond de la salle et avons écouté attentivement ce qui s'y est dit. Nous avons, malgré tout, été étonnés par quelques détails. En effet, certains membres du Conseil nous ont surpris par leur accent vaudois très prononcé, aussi prononcé que le nôtre; ce qui était très amusant, d'ailleurs. D'autre part, nous pensions que les conseillers et conseillères s'exprimeraient de manière soutenue et avons parfois constaté qu'ils parlaient comme nous.

Comme dans notre conseil de classe, nous avons pu re-

marquer que les participants partageaient souvent le même avis. En effet, les objets de vote ont été acceptés à l'unanimité ou presque. Nous sommes naturellement conscients que ce n'est pas toujours le cas. Et puis, comme partout, certaines personnes s'engagent plus que d'autres, cela fait partie de notre société.

Nous avons beaucoup aimé assister à cette séance et qui sait, peut-être que dans quelques années, vous nous retrouverez sur les bancs des conseillers et conseillères communales.

*Amandine Noverraz
Clémence Dorthé*



Rencontre des bureaux des conseils le lundi 6 octobre 2014, de gauche à droite: Antoine CHAMOT (vice-président), Clémence DORTHE (vice-présidente), Daniel BESSON (président), Elsa JEANFAVRE (présidente), Joël GUILLET (secrétaire) et Yves CRETENAND (secrétaire).

Hausse des tarifs des parkings-relais (P+R)

Le 14 décembre 2014, la Communauté tarifaire vaudoise augmentera les tarifs des titres de transports publics du réseau tl / Mobilis.

Cette augmentation a un impact direct sur la tarification combinée des P+R lausannois dont fait partie celui du Grand-Mont. Son exploitation est assurée par les services de la Ville de Lausanne. La tarification est donc la même que celle des P+R lausannois (sauf celui de Vennes). Les abonnements délivrés par le distributeur du Grand-Mont sont valables dans les autres P+R du réseau et réciproquement.

Les places de stationnement des parkings-relais sont payantes de 8h à 17h du lundi au samedi. Contrôle par horodateur.

L'abonnement mensuel du conducteur seul est de Fr. 120; avec un accompagnant, il est de Fr. 192; avec deux accompagnants, il est de Fr. 264.-.

Le ticket journalier est de Fr. 12.-; avec un accompagnant, il est de Fr. 21.-; avec deux accompagnants, il est de Fr. 30.-.

Le P+R du Grand-Mont a une capacité de 46 places.

Greffe municipale

† Jean-Daniel Joerg

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès, le 7 octobre dernier, de notre ami.

Jean-Daniel s'est éteint dans la nuit de lundi à mardi, après avoir assisté au Conseil communal.

A son épouse et ses enfants, à sa famille, les membres du Conseil communal leur présente ses plus vives condoléances.

C'est une très grande perte et un grand vide. Son intérêt pour la chose publique n'avait d'égal que son engagement et son engagement en qualité de conseiller communal, membre de la Commission des finances, Commission de recours et Commission consultative du feu. Nous garderons un souvenir ému du temps passé ensemble à débattre et échanger. Son amitié et sa compétence vont nous manquer terriblement.





Florence et Nikita.

Concerts à l'église du Mont

Dimanche 30 novembre 2014, 17h, à l'église
Maîtrise du Conservatoire populaire de Genève

UN NOËL ANGLAIS

Œuvres de John Rutter, Gustav Holst, **Noëls populaires**
Benjamin Britten, « **A ceremony of carols** »
Avec harpe (Ch. Thiébaud) et piano, orgue (C. Imseng)
Direction Magali Dami et Serge Ilg

Dimanche 15 février 2015, 17h, à l'église
Maîtrise du Conservatoire populaire de Genève

CONCERT DE MUSIQUE YIDDISH

Florence Ferry-Müller chant,
Nikita Pfister à l'accordéon diatonique et au tympanon

Organisation CEM (Concerts à l'église du Mont), entrée libre, collecte
Renseignements: Marinette Moser, 021 652 47 48.

Paroisse réformée

Une Fête de l'offrande colorée

Le 5 octobre, la paroisse s'est retrouvée à la grande salle pour vivre un culte festif et coloré.

Festif parce que le menu présenté sur les tables a enchanté les goûts; les enfants se sont régalés au coin «crêpes» et nous avons fait la queue devant une immense table de desserts.

Coloré parce qu'avec quelques coups de pinceaux, la décoration nous reliait à la beauté de la vie.

Coloré parce que nous avons rappelé que chacun de nous a reçu un don au service de Dieu et des autres; quand nous offrons ce don, nous apportons de la couleur à la vie et nous enrichissons les personnes.

Coloré parce que pendant le culte, une artiste peintre, Brigitte Schacher, a peint une toile en live.

Coloré enfin parce que l'après-midi, les enfants et les ados ont pu exercer leur talent artistique dans trois ateliers montés pour eux.

Des groupes de maison

«Plus une Eglise grandit, plus elle doit devenir petite!» Si le rassemblement du dimanche matin permet à beaucoup de personnes de chanter et d'entendre une parole forte de la part de Dieu, il s'agit pour une Eglise d'offrir des espaces plus intimes, pour favoriser la proximité. Pour ce faire, la vie paroissiale s'est construite sur la dynamique de petits groupes, qui se retrouvent chez des

particuliers pendant la semaine. Ces rencontres dans les maisons sont des occasions privilégiées pour partager ses questionnements et pour prendre soin les uns des autres. Si vous souhaitez rejoindre un de ces groupes, c'est très facile. Contactez le pasteur ou Françoise Horton (021 652 17 03; fifhorton@gmail.com).

Alain Wirth, pasteur

Fête de l'offrande, tout un art...



Festival Le Mont Musical 2015

La 5^e édition du festival «Lied et Musique de chambre» se déroulera exceptionnellement dès le **jeudi 8** et les **10-11 janvier** à l'aula du Collège du Mottier (jeudi et samedi à 20h, dimanche à 17h)

Le **jeudi 8**, vous pourrez écouter les chanteurs lauréats de la Fondation Colette Mosetti avec Christian Chamorel au piano.

Le **vendredi 9 janvier** à 20h, soirée spéciale donnée par la mezzo-soprano russe Ekaterina Semenchuk et le pianiste autrichien Helmut Deutsch au Casino de Montbenon (salle Paderewski) autour de Tchaikowski, Moussorgsky et Rachmaninoff.

Les **samedi et dimanche 10 et 11 janvier**, la mezzo-soprano suisse Marie-Claude Chapuis chantera Mozart, Schubert et Schumann. Ces concerts seront complétés par de la musique de chambre pour instruments à vent et piano.

A signaler encore que le **dimanche 11 janvier** à 10h se déroulera une masterclass donnée par Helmut Deutsch.

Chaque concert sera suivi de notre traditionnel verre de l'amitié!

Plus d'infos sur www.lemontmusical.com

Panique au ministère

Pièce de théâtre au Mont-sur-Lausanne «Panique au ministère» un vaudeville impolitiquement correct de Jean Franco et Guillaume Mélanie. Avec mise en scène de Sophie Pasquet-Racine et interprétée par le Groupe Théâtral de Bellevaux (GTB).

Le jeudi 29 janvier 2014 à 20h30, la Société de Développement organise pour vous à la grande salle du Petit-Mont, un vaudeville avec la troupe du GTB. Tous les détails sont dans l'affiche qui se trouve sur notre site internet www.sdlemont.ch. En deux mots et pour déjà vous mettre l'eau à la bouche :

Cheffe de cabinet du ministre de l'Education nationale, Gabrielle a fort à faire. Sans compter qu'entre Louis, un ministre complètement largué et dépassé par les événements, et Sara, sa fille en quête d'indépendance, elle n'est pas beaucoup aidée.

D'autant que Cécile, sa dynamique mère est une intenable croqueuse d'hommes qui lui crée bien des soucis dans les allées du pouvoir. Heureusement, nul n'ose contester la grande rigueur de Gabrielle. Mais les certitudes de celle-ci vacillent soudain avec l'arrivée d'Eric, un «top» jeune homme de

ménage de 20 ans son cadet qui fait progressivement voler en éclats les habitudes rigides de Gabrielle, d'éternelle célibataire. Très vite, c'est la panique au Ministère...

Réservez déjà cette date! Nous vous attendons nombreux. Réservations & information: Tél. 021 647 63 16 ou www.sdlemont.ch

Adultes Fr. 18.-
AVS/AI/Étudiants Fr. 15.-
Enfants Fr. 1.- par année jusqu'à 14 ans.

*Alexandre Cevy,
président*



Fête de la St-Nicolas

Samedi 6 décembre se déroulera la fête de la St-Nicolas du Châtaigner, avec les bricolages offerts par la Société de Développement, et les contes de notre Mère Noël en début d'après-midi.

La cantine sera montée devant le Châtaigner. Des stands artisanaux proposeront des décorations et des bricolages de Noël. Martina s'y est attelée depuis le mois de septembre.

Venez avec vos enfants et petits-enfants pour accueillir Saint-Nicolas et le Père Fouettard qui leur distribueront des cornets surprises. Vous trouverez de quoi boire un verre et manger, notamment l'excellente soupe revisitée par notre vice-président Valter et les tartelettes au citron de notre secrétaire Manuela.

Vous trouverez le détail du programme, les photos et les informations sur notre site internet : www.sdlemont.ch

Merci aux Montaines et Montains pour leur soutien. Merci à nos Autorités et aux employés communaux qui ont mis à disposition toutes les ressources nécessaires.

AC





Ringards, les chœurs mixtes ?

C'est assez courant d'entendre dire que les chœurs, d'hommes ou mixtes, appartiennent au passé et n'intéresseraient plus personne, à part quelques vieillards nostalgiques... La réalité ne reflète pas cette image d'activité désuète et on peut s'interroger. Pourquoi donc 2150 personnes dans notre Canton, femmes et hommes, chantent-ils alors encore dans une bonne quarantaine de chœurs mixtes ? dans vingt-quatre chœurs d'hommes ? dans trois chœurs de dames ? dans plus de soixante chœurs d'enfants et près d'une dizaine de chœurs de jeunes ?

C'est vrai que dans les régions urbaines, le recrutement est parfois moins facile. Pourtant ces chœurs vaudois continuent de vivre activement et d'accueillir de nouveaux membres et de chanter. A quoi il faut ajouter que, pour la plupart, ceux qui y entrent y restent. Il doit bien avoir de bonnes raisons à cette fidélité.

Elles sont variées et diverses : d'abord, le plaisir de chanter ensemble, dans un groupe dirigé. Puis celui de découvrir la musique plus en profondeur, sans parti pris ni exclusion. De présen-

ter des spectacles annuels... qui remportent toujours un grand succès.

Mais aussi la possibilité de se divertir tout en effectuant une démarche qualitative. C'est toujours gratifiant. Bien sûr que l'accueil des nouveaux, qui sont immédiatement accompagnés pour mieux être intégrés, joue aussi son rôle. Bien sûr aussi que l'esprit d'amitié qui se développe au travers de l'effort commun n'y est pas pour rien non plus. Comme de travailler avec des directeurs à la fois exigeants et compréhensifs. Et l'ambiance qui anime les répétitions ! Et les après-répét' ! Et les sorties diverses, course de montagne, visite d'une exposition, d'une exploitation ou une entreprise ! Et les... Et les...

L'Echo des Bois ? Au Mont, c'est « notre » chœur mixte. Son répertoire va des grandes œuvres classiques (La Messe allemande de Schubert ou l'Oratorio de Noël de Bach, par exemple) aux chants du folklore local et étranger en passant par la chanson populaire des Nougaro, Duteil, Marie-Paule Belle et tant d'autres.

Que du bonheur !

Peur de faire le premier pas ? On peut venir simplement et en toute discrétion voir et écouter une répétition. L'Echo des Bois invite toute personne intéressée à venir assister à l'une d'entre elles, le 15 ou le 22 janvier, à l'aula du Collège du Mottier à 20h. Suivies bien entendu d'une petite verrée. Chacun peut aussi venir discuter et nous rencontrer au stand saucisses à la Saint-Nicolas.

La soirée annuelle aura lieu les 13 et 14 mars 2015. La société a engagé un nouveau directeur : M. Frédéric Rod, diplômé de la Haute Ecole de Musique de Lausanne (HEMu). Avec ce jeune professionnel à la fois efficace, précis, compétent... et souriant (ce qui ne gâche rien), le Chœur mixte du Mont poursuit sa route avec fierté et détermination.

Blaise Deval





**Famille Sandrine et Manuel
Amaudruz Rodrigues
Chemin de la Marjolatte 8**

Une bien belle basse-cour.



Sandrine, agricultrice au Mont.

La ferme de la Marjolatte

Avant d'entrer dans les bois du Jorat par la route du Chalet-à-Gobet, sur les hauts de la Commune, il y a une grande bâtisse. Elle est entourée d'animaux, d'arbres fruitiers, de champs. C'est la ferme de la Marjolatte.

De là-haut, les prés semblent s'élargir sur la plaine et se mélangent aux couleurs des saisons. Il y a plus de deux cents ans, Adrien Amaudruz devient propriétaire de cet endroit. Il y fait du commerce de lait. Puis, ce sont ces deux fils Henry et Auguste qui continuent l'exploitation du domaine. Comme c'est souvent le cas à l'époque, les générations se suivent et les enfants d'Henry, Pierre et Claude, prennent la relève.

Aujourd'hui, c'est Sandrine (une des trois filles de Claude), son mari Manuel et ses deux enfants Aimé et Rui qui travaillent cette terre. L'enthousiasme que cette famille dégage et la passion qu'elle met dans ses tâches quotidiennes rend l'endroit accueil-

lant. Ce qu'ils apprécient moins, comme bien d'autres agriculteurs c'est l'importance que prend dorénavant la partie administrative de leur travail.

Ce soir-là, l'automne se fait fragile en attendant l'hiver et le brouillard monte du village entourant chaque chose. Sur les pavés de la cour, les nombreuses et belles oies cacardent. Les poules, les coqs, les canards côtoient les dindons et les chèvres. Les chiens sont joueurs et les chats câlins préparent leurs quartiers d'hiver. La porte de l'écurie est ouverte et on entend le souffle des vaches. A l'intérieur, Sandrine traite et s'occupe du bétail avec rapidité et dextérité.

A la ferme de la Marjolatte, il y a un bonheur de vivre et une complicité avec les animaux qui se lit sur tous les visages.

Cela fait du bien ...

Stéphane Allaz

Retour au bercail.



Une vingtaine de laitières « bichonnées » chaque jour que Dieu fait.



ES ASUR, Ecole Supérieure d'Ambulancier et Soins d'Urgence Romande

Suis-je la seule à ne pas savoir que l'Ecole Supérieure d'Ambulancier et Soins d'Urgence Romande est établie au Mont ?

Pensant connaître le milieu paramédical, je craignais que mon rendez-vous fût difficile à obtenir. Du tout ! Je me suis sentie dès le premier contact attendue et surtout bienvenue. C'est Mme Sarah BenKhettab, qui me reçoit dans les magnifiques locaux de 2500 m² de l'Ecole. Son empathie naturelle donne de suite le ton de notre entretien.

de stress, savoir faire face à des tensions et être conscient que, contrairement à ce qu'on pourrait penser, 80% des interventions des ambulanciers sont d'ordre social; 20% seulement proviennent d'accidents.

50 candidats se présentent annuellement et 32 sont retenus après un test d'aptitudes et de mise en situation.

Viennent ensuite les entretiens de motivation avec une commission romande de professionnels des métiers de la santé.



Photos: Frédéric Bormand

Elle me parle avec passion de cette Ecole qu'elle dirige depuis 2007: «Ce ne fut pas simple de trouver un endroit regroupant tous les critères nécessaires, utiles et souhaités pour notre Ecole ! J'ai commencé à construire cet idéal en partant du bas, soit du garage et des stationnements. Il fallait suffisamment de place pour parquer des ambulances ainsi que le matériel à stocker, les salles de cours, les salles de mise en pratique diverses ainsi que nos bureaux.»

Je suis de suite impressionnée par la rigueur de cette structure regroupant 30 personnes, 70 chargés de cours et quelque 32 élèves. L'Ecole est belle, bien pensée. Tout a été prévu, imaginé.

A quels élèves s'adresse-t-elle ? Les conditions sont sélectives mais ce n'est pas le parcours du combattant visant à débouter toute personne dépourvue de cursus académique: 18 ans révolus, un CFC, un extrait de casier judiciaire vierge et un permis de conduire. Il faut aimer travailler dans des situations

Après un an, l'élève devient technicien ambulancier, soit le second de l'ambulancier, celui qui dirige – tel un chef d'orchestre – les étapes des interventions. La formation peut néanmoins se poursuivre trois ans à l'échéance desquelles l'aspirant devient ambulancier.

A l'issue de mon entretien et de la visite guidée, je quitte l'Ecole avec un sentiment d'espoir pour notre jeunesse dont le parcours n'est pas nécessairement étudiantin. Une séance annuelle d'information a eu lieu le 6 octobre dernier sur place.

Le site www.es-asur.ch présente fidèlement l'Ecole et son programme de formation.

Je laisse Mme la Directrice conclure : « La mission de l'ES ASUR est de transmettre le savoir aux futurs professionnels du pré-hospitalier, en leur permettant d'acquérir les compétences indispensables pour exercer leur future profession, à savoir sauver le bien le plus précieux : nos vies, vos vies... »

Agathe Gumy



En Budron C8
Le Mont-sur-Lausanne

021 614 00 60



Samaritains 2015

La section des samaritains de Cheseaux et environs organise durant l'année différents cours à l'attention de la population, au Collège Derrière-la-Ville, à Cheseaux.

Premier cours de l'année 2015 : cours de sauveteurs et cours d'e-sauveteurs (obligatoire pour le permis de conduire.

1^{er} Cours sauveteurs (5 soirs)

Mardi 3 février 2015, 19h45-22h

Jeudi 15 février, 20h-22h

Mardi 10 février, 20h-22h

Jeudi 12 février, 20h-22h

Mardi 17 février, 20h-22h

Inscriptions :

0848 0848 046

www.samaritains.com

Renseignements :

www.samaritains-cheseaux.com

Contact : Fabienne Losey

076 413 39 45

fs.losey@sunrise.ch

Billet d' **HUMEUR**



Mollo sur ton chemin!

Il est faux de prétendre que l'être humain est un insatisfait permanent! Il est content l'humanoïde, content de lui sans toujours bien réaliser qu'il n'est pas seul au Mont...

Lorsque ses enfants étaient petits, en âge d'aller à l'école à pied, de rouler à vélo et de jouer au ballon devant leur maison, il prêtait une attention particulière à la vitesse à laquelle il abordait son allée. Mais une fois ces mêmes petiots devenus ados puis quittant le nid il oublie et ne pense pas à la nouvelle génération laquelle court, s'ébat ou tout simplement emprunte son petit sentier afin de rentrer à la maison. Il roule, il accélère en toute négligence et sans se souvenir qu'un enfant peut déboucher en toute confiance

car il est devant chez lui... Il ne freine pas l'écraseur hypothétique, il querelle le petit piéton et trace en marronnant.

Rappelons-nous nos inquiétudes et appliquons à nouveau ces règles de civisme, de vigilance et de bon voisinage.

Pour mémoire, est appelé chauffard toute personne qui transgresse les vitesses autorisées par notre Constitution, soit par exemple une accélération d'au moins 40 km/heure là où la limite est fixée à 30 km/heure.

Cela vous parle? Alors ralentissez bon sang et souciez-vous de votre prochain, car il est notre avenir.

Agathe Guny

Mauerhofer & Zuber s'installe au Mont

Historiquement rattachée à Renens, l'entreprise vaudoise Mauerhofer & Zuber SA (MZ) a déménagé sur notre Commune, inaugurant il y a peu ses nouveaux locaux. Elle pouvait ainsi rassembler ses différentes activités en un seul lieu. Un changement nécessaire pour ce fleuron de l'industrie nationale.

Près de 110 ans après sa création en 1905, l'entreprise MZ, dont les initiales signent les plus grands chantiers routiers et ferroviaires du pays, a choisi Le Mont comme Commune siège, nous lui souhaitons la bienvenue.

Elle sera l'hôte d'Aux 4 Coins dans une prochaine édition.



Denis Burdet, dir. MZ, Claudine Amstein, dir. CVCI. Jean-Pierre Sueur, syndic.

Changement à la direction de La Feuillère

Après 13 années passées à la direction de la maison d'enfants La Feuillère, M. Philippe Gresslin a fait valoir son droit à la retraite.

Durant toutes ces années, il a mis à profit sa large expérience professionnelle au service des jeunes qui lui ont été confiés, leur offrant un cadre de vie sécurisant et structurant.

Il a par ailleurs toujours considéré que l'accueil offert par La Feuillère, n'était qu'une étape, qui devait permettre au jeune et à sa famille, de dépasser certaines difficultés. Pour arriver à ses fins, M. Gresslin a su instaurer une collaboration productive, avec tous les partenaires impliqués dans la prise en charge d'un jeune.

Parmi de nombreuses autres charges, M. Gresslin a piloté la réorganisation de la maison en 3 groupes de vie distincts, ainsi que la mise en place du MATAS II de la région.

Nous l'assurons de notre profonde gratitude pour tout le travail accompli et lui adressons nos bons vœux pour la nouvelle étape de vie dans laquelle il s'apprête à entrer.

Dès le 1^{er} novembre 2014, la direction sera reprise par M. Ettore Morelli. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue et espérons qu'il trouvera beaucoup de satisfaction à la tête de La Feuillère.

Le conseil de fondation de La Feuillère



Cellap, des cosméceutiques made in Le Mont

Entreprise familiale

Installée depuis 1987 sur la Commune du Mont, en Budron, Cellap Laboratoire S.A. est une entreprise entièrement familiale. M. et Mme Roland Pfister dirigent le conseil d'administration. Alexandre Chappuis, fils de Madame Pfister, est CEO de l'entreprise. Les locaux ont suivi le sort lié à l'expansion de l'entreprise, d'abord locataire, la famille a racheté les bâtiments en 2010 puis a effectué de grosses transformations pour y abriter les dernières technologies ainsi que ses nombreux départements.

Cosméceutique

A la frontière entre cosmétologie et pharmacologie, Cellap s'est inspirée de la cellulothérapie pour développer ses produits innovants.

La méthode CellControl, une exclusivité mondiale détenue par le Laboratoire Celllab, consiste, grâce à un stabilisateur, à maintenir des cellules à l'état actif, conservant ainsi leur intégralité biologique et les qualités vitales qui en découlent.

Par ailleurs titulaire de la norme ISO 2000, tous leurs produits sont surveillés aux normes suisses et européennes.

Des produits pour les femmes et les hommes

Cellap propose une palette de plus de 45 produits spécialement étudiés pour le visage, le corps, les contours des yeux et la peau sèche. Tous sont garantis sans colorants ni alcool et fabriqués avec des huiles de qualité biologique. Comme les besoins de la peau diffèrent en fonction des sexes, Cellap a développé une ligne pour les femmes Cellcosmet et une spécifiquement pour les hommes, dont la peau est plus épaisse, Cellcosmen. Il en est de même avec l'âge, la peau changeant, le contenu des produits s'adapte au niveau de la concentration des actifs cellulaires.

Toute la chaîne made in le Mont

Chose remarquable et très rare de nos jours, l'ensemble du processus de production a lieu dans les locaux montains. Que ce soit la recherche et le développement, la fabrication, le packaging, le conditionnement et même le marketing, tout est géré in situ. Cela permet à l'entreprise de garder un contrôle permanent sur la qualité à chacune des étapes.

Une distribution bien gardée

Une autre spécificité de Cellap sont ses canaux de distribution. Bien qu'œuvrant dans le monde de la cosmétique, l'entreprise a délibérément choisi des axes de distribution bien gardés. Pas de shooting avec des mannequins, acteurs ou autres stars, les publicités quasi inexistantes, le packaging à l'esthétique monacale, les appellations à la connotation savante et les odeurs neutres. Le créneau étant des crèmes aux actifs particulièrement performants dont les taux de concentration sont supérieurs à la moyenne. La distribution de ce type de soin de beauté nécessite dès lors une certaine caution scientifique.

En Budron, pas de vente, seulement de la fabrication. Pour acquérir les produits alentour, outre le site internet, c'est à la pharmacie Golaz à Lausanne qu'on les trouve. Dans les instituts de beauté ou spa agréés, ce sont les produits professionnels de Cellap qui sont utilisés par des personnes ayant suivi la formation spécifique.

Diffusion internationale

Cellap est présent dans 30 pays sur 4 continents, on retrouve même un superbe stand chez Saks Fifth Avenue à New York !

Le savoir-faire «swiss made» prend tout son sens lorsque excellence et sérieux en matière de recherche scientifique sont au rendez-vous !

Laurence Muller-Achtari



Roland Pfister, fondateur et président, Alexandre Chappuis, directeur.



Deux Montaines au Viet-Nam

Elles sont deux sœurs du Mont. Agathe Lambert a 19 ans et sa cadette Jeanne, 17. Quelle idée ont-elles donc eu de consacrer trois semaines de leurs vacances à travailler sur un chantier dans un petit village du Viet-Nam? L'aînée suit une formation d'enseignante spécialisée à la fondation Delafontaine, à la Clochette, tandis que Jeanne poursuit une formation professionnelle de pâtissière.

Elles ont répondu aux propositions de l'organisation Nouvelle Planète qui met sur pied de tels voyages (www.nouvelle-planete.ch). Cette année, les deux sœurs avaient choisi de participer physiquement et financièrement à la construction de trois salles de classe avec toilettes, dans un petit village au bord du Mékong, loin de tout, au milieu de la jungle.

Les inscriptions se prennent 9 mois à l'avance: les candidats devaient récolter cha-

cun Fr. 700.- pour participer au financement de ce projet, acquérir des connaissances suffisantes du pays, informer et rassurer les parents... C'était, contre le paiement de Fr. 1100.-, ils recevaient le billet d'avion, le logement, la nourriture et quelques distractions sur place. Il faut donc vouloir s'engager!

Ainsi, pendant 2 semaines et demie, dans un groupe de 18 bénévoles, nos deux sœurs ont fait la chaîne pour transporter une à une des briques par monceaux, pour transporter des seaux de graves à la bétonneuse, puis des seaux de béton de la bétonneuse au chantier, installé et lié des fers à béton... à raison de six heures par jour, cinq jours par semaine. Le sommeil était alors profond.

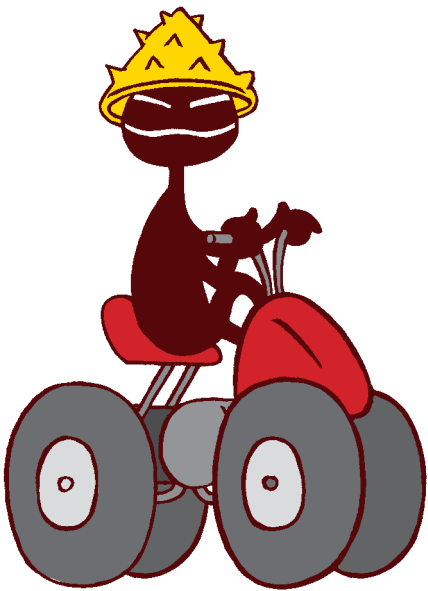
Contacts avec une population accueillante et ouverte, avec l'aide du traducteur de Planète-Viet-Nam. Rencontre avec un vieillard,

qu'elles avaient impertinamment surnommé Farrel en référence qui chapeau qu'il arborait en permanence, comme le William du même nom, et qui passait ses journées à les regarder travailler avec un sourire énigmatique.

Puis 4 jours de tourisme: visite d'Ho Chi Minh, anciennement Saïgon, musées et autres, balades en quad sur le sable blanc des plages de la mer de Chine. Souvenirs inoubliables.

Pour Agathe, c'était le deuxième voyage. En 2013, ce fut en Inde où elle veut retourner l'année prochaine. «Ce que j'aime dans cette découverte: d'autres approches de la vie, d'autres références sociétales, c'est que ça remet drôlement les pendules à l'heure. Il est bon de se rappeler que nous ne sommes que des humains parmi d'autres».

Blaise Deval



La recette des Paysannes vaudoises

Mousse de betterave rouge et truite fumée

Entrée pour 6 personnes
Préparation 30 min + réfrigération env. 2h.

Ingrédients

- 450 g betteraves rouges cuites
- 3 feuilles de gélatine
- 15 g de gingembre
- 200 g de fromage frais
- 1,5 dl de crème
- Sel, poivre
- 1 c.s. d'huile de colza pressée à froid
- ¼ de bouquet d'aneth
- 100 g crème fraîche
- 3 filets de truite fumée du Léman



Préparation

Eplucher les betteraves et en débiter un quart en dés. Réserver le reste.

Faire tremper la gélatine dans un grand volume d'eau froide.

Couper le reste des betteraves en morceaux. Râper fin le gingembre par-dessus puis réduire le tout en purée.

Incorporer le fromage frais en brassant vigoureusement à l'aide d'un fouet.

Mettre la gélatine dans une casserole sans l'essorer et la fondre à petit feu. Ajouter à la purée, mélanger puis incorporer le reste. Fouetter la crème, l'incorporer. Saler, poivrer. Répartir la mousse dans les verrines et les placer 2 heures au réfrigérateur.

Faire mariner les dés de betteraves réservés dans l'huile, les saler et les poivrer. Mettre de côté quelques brins d'aneth, hacher le reste et le mélanger à la crème fraîche.

Répartir les dés de betteraves sur les mousses. Couper la truite en morceaux et les poser par-dessus avec la crème fraîche. Décorer avec l'aneth réservé et servir

Sandra Chabloz

Restaurant-pizzeria « Le Coucou »

Niché à la lisière de notre belle forêt du Mont, le restaurant « Le Coucou » porte bien son nom! J'aime me rendre dans ce restaurant où la cuisine, traditionnelle méditerranéenne, est goûteuse. A l'intérieur, le cadre est soigné et, en été, la grande terrasse invite à une vraie détente. Ce que j'apprécie aussi, c'est le dynamisme et la passion qui anime son patron, Alberto Dieguez. Son charisme se répand auprès de son personnel toujours très aimable. Alberto se confie: « Il y a 21 ans, je décidai de faire revivre ce commerce et j'y fis installer un four à bois ». Il ajoute: « Je tiens à ce que mes employés travaillent dans une bonne ambiance et qu'ils aient l'amour de

leur métier. Le pizzaiolo, qui a été formé ici, travaille avec nous depuis 14 ans! »

Les produits sont frais et, de préférence, d'origine locale. Vous y dégusterez peut-être le foie gras maison, une des spécialités du chef. Pour les amateurs de viande, le tartare coupé au couteau ou le bœuf charolais sont paraît-il d'excellente qualité. Alberto me dit qu'il apprécie la qualité de vie au Mont. Aux habitants du Mont, il fait cadeau d'un bon de réduction de Fr. 10.- à détacher sur cette page et à faire valoir lors de votre prochain repas au Coucou. Beau geste!

Anna Chappuis



Le Coucou

Rte de Cugy 96.

Restauration chaude jusqu'à 22h30.

Fermé les dimanches et jours fériés.

Accès pour les handicapés.

Pizzas au feu de bois, à l'emporter également.

021 652 652 4

www.lecoucou.ch

info@lecoucou.ch



Photographie: Anne Chappuis

Le Coucou

BON

10.-

Valable 2014 / 2015

NON CUMULABLE

Qu'il résiste, notre Marché du jeudi!

Comme tout un chacun, je suis une consommatrice compulsive, stressée, pressée, toujours à faire non pas ce que l'instant présent me dicte, mais passant déjà d'une façon imaginaire à l'étape suivante.

Les grandes surfaces me conviennent car c'est anonyme, pas de lien à créer, pas de nouvelles à prendre ou à donner. Le caddy file en avant poussé par une énergie presque machinale.

Et aujourd'hui, je viens de faire un voyage cosmique je dirais.

A la demande du rédacteur en chef, je me suis rendue au petit marché de notre Commune, incrédule et presque nonchalante. Et là, quelle ne furent pas mes surprises?

Quatre marchands sur la place de l'Eglise. Chacun d'eux m'a réservé un accueil chaleureux et affable.

Un point commun les lie indéniablement: le plaisir d'être là, d'échanger avec les chalands et de proposer des produits auxquels ils croient.

La caravane des bouchers est là, chaque semaine, depuis 1987. C'est Madame qui s'enthousiasme en évoquant ces années de présence. Monsieur façonne et produit tout ce qui est cochonnaille, me dit-elle. Tout est artisanal, frais et appétissant.

Et ça se voit. Avec le service, le conseil en plus et les commentaires sur le boudin avec des cornettes! Pourquoi des cornettes dis-je? Parce que c'est drôlement bon «tatipotz» me répond-elle en riant.

Puis je passe au véhicule du fromager. Que ça sent bon! Là encore, un passionné. Ce n'est pas pour la gloire qu'il est itinérant, mais pour l'échange, l'accueil et les bonnes choses. Chaque fromage a son histoire, il raconte et détaille ses produits. Je suis le seul sur Lausanne à vendre du serpolet! Ni une, ni deux, le morceau fini dans mon sac. Je le salue et suis saisie de cette jolie

scène où des gosses viennent quémander un morceau de gruyère: juste pour goûter M'sieur!

L'étal de la maraîchère est là aussi, pourvu de produits du Mont insiste-elle! On y trouve, des fruits, des légumes de saison et de chez nous. Un très joli choix, de belles couleurs, de délicieuses saveurs.

Et on parle de la qualité d'une pomme nécessaire pour ceci, de la fermeté de cette pomme de terre utile à cela. Une fois de plus, je retrouve cette ardeur à proposer chaque semaine une récolte saisonnière et locale.

Je conclus ma visite par cet hardi lequel depuis peu propose des produits crétois.

Cela va de l'huile d'olives, aux infusions diverses en passant par les soins de la peau. L'olive déclinée avec astuce et proposée en des variétés que je ne devinais même pas. Il est fier ce marchand de me parler de son huile d'olives à 0,3% d'acidité. Encore une découverte pour moi.

Ces rencontres me persuadent de faire fi de mes présomptions, j'ai laissé tomber mes œillères et mes préjugés et ai pris un réel plaisir à déambuler entre ces détaillants. Car outre les produits frais proposés, frais et de nos régions, j'y ai découvert des relations autres que celles faisant mon quotidien d'acheteuse peu disposée à l'échange.

Ces quatre-là donnent de leur personne, à nous d'honorer ce marché et de nous y rendre le jeudi après-midi de 15 heures jusqu'au soir venu. J'y ai croisé des habitués, mais pas assez à mon goût. Pas assez afin que ce marché résiste à ce manque d'acointance. Tout comme le lait qui ne provient pas du berlingot, la salade ne pousse pas en sachet, aller au marché est une manière agréable et ludique de transmettre à nos enfants certaines valeurs qui disparaissent.

Agathe Gurny



Presque comme des pros...!

Comme le veut la tradition, la section junior du FC le Mont-sur-Lausanne a organisé du 20 au 22 octobre son stage de football pour les enfants nés entre 2004 et 2007. Une vingtaine de footballeurs ont vécu ces trois jours au rythme des professionnels du ballon rond. Séance d'entraînement le matin, repas en commun à midi et nouvelle séance d'entraînement l'après-midi soit près de 5 heures d'activités sportives dans la journée.

Sous la direction de Bertrand, Bernard et Michael, secondés par des juniors du club: Tom, Aleandro et Lucas, les exercices, les jeux s'enchaînent sur un rythme soutenu. A la répétition des gestes de base; prise de balle, amorti,

passé du plat du pied, succède le jeu en mouvement, démarquage, occupation du terrain. Nouveauté pour cette édition, chaque joueur a eu l'obligation de se glisser dans la peau du gardien de but. Entraînement spécifique qui a surtout permis à chacun de dompter cette peur du ballon encore bien présente à cet âge. Plongeurs, sorties dans les pieds, oppositions à un tir puissant sont les ingrédients de ce rôle particulier.

Un grand merci aux entraîneurs, ainsi qu'à Pierrot Meylan et son équipe pour l'accueil et la préparation du repas de midi!

Et naturellement, à l'année prochaine!

Jean-Marie Piemontesi



Gymnadames

C'est en 1982 qu'une poignée de dames volontaires et énergiques de St-Prex ont décidé de créer une société de gymnastique féminine, la Gymnadames.

Elle a toujours connu un franc succès, au commencement avec une vingtaine de membres et nous en comptons à présent soixante-cinq. Nos monitrices motivées se font une joie de se former, de nous transmettre leurs connaissances et concoctent un programme aussi intéressant que varié.

Ainsi, l'ennui ne s'installe pas au fil de nos entraînements du jeudi, puisque nous passons d'une initiation au yoga à un cours de body-combat, une petite sortie à vélo, gym hypopressive, puis une bonne séance de préparation au ski, une sortie aux bains thermaux, et hop un peu de stretching et j'en passe... pour finir l'année par un traditionnel souper! Parfois une monitrice nous fait découvrir une nouvelle discipline.

Nous avons même la possibilité de pratiquer le volley avec la Gymnavolley et disputer un championnat dans le «volley-wellness»; malheureusement l'équipe a suspendu pour l'instant son championnat et ses entraînements, faute de membres en suffisance...

Pour bien commencer notre saison, chaque année à la fin août, l'une de nos membres organise une sortie durant un week-end très convivial et fort sympathique! Cette année nous sommes allées marcher le long de bisces en-dessus de Sion.

La Gymnadames est ouverte à toute personne féminine qui désire améliorer son bien-être, bouger dans une ambiance aussi sportive que détendue. Alors rendez-vous les jeudis soir à la salle de gym du Vieux-Moulin et sur notre site www.gymnadames.ch.

*Sylvie Goetschmann,
secrétaire Gymnadames*



Nos chers jubilaires

50^e anniversaire de mariage

M. et M^{me} Daniel et Carole Grosclaude
Chemin des Pâquis 12

M. et Mme Jean-Pierre et Verena Glanzmann
Chemin du Tessin 28

90 ans

M^{me} Paulette Chevalley, EMS La Paix du Soir
Mme Françoise Hilfiker, route du Grand-Mont 45
Mme Anne-Marie Horton, route du Grand-Mont 7



Daniel et Carole Grosclaude



Jean-Pierre et Verena Glanzmann



Paulette Chevalley



Françoise Hilfiker



Anne-Marie Horton

Appel aux rédacteurs

Vous aimez rédiger? Vous vous intéressez à la vie de la Commune? Alors rejoignez-nous!

Vous aimeriez bien mais vous ne vous sentez pas à l'aise avec la rédaction? Aucun problème, les textes sont revus et, si besoin, adaptés avec votre assentiment.

Annoncez-vous au 021 651 91 91 et venez vivre une première séance de rédaction.

Si vous souhaitez communiquer une info ou un compte-rendu, merci de le faire parvenir dans le délai indiqué à l'adresse ci-dessous.

Numéro 167

- Parution: 12 février
- Remise des contributions: 8 janvier.
- Adresse: greffe@lemontsurlausanne.ch

Agenda

Novembre

Exposition collective

Je 20, vernissage, 17h à 20h, rue de la Barre 8, Lausanne, Nanette et ses coups de cœur

Soirées annuelles

Ve 28 et sa 29, salle de gym du Mottier et Petit-Mont, FSG Le Mont

Concert

Di 30, église du Mont, Comité des concerts

Décembre

Saint-Nicolas

Sa 6, esplanade du Châtaignier, Société de Développement

Téléthon

Sa 6 et di 7, Maison de commune de Cheseaux, SDIS La Mèbre

Janvier 2015

Festival de musique classique

Je 8, sa 10 et di 11, aula du Collège du Mottier, Le Mont Musical

Festival de musique classique

Ve 9, Casino de Montbenon, salle Paderewski, Le Mont Musical

Théâtre: «Panique au ministère»

Je 29, salle du Petit-Mont, Société de Développement

Février

Soirée annuelle

Ve 13 et sa 14, 17h, salle du Petit-Mont, Echo des Bois

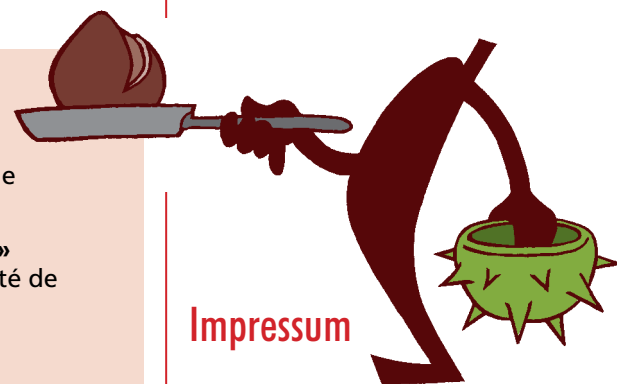
Concert de chants yiddish

Di 15, église du Mont

Mars

Soirée annuelle

Ve 13 et sa 14, salle du Petit-Mont, Echo des Bois



Impressum

Administration

Josika Freymond, 021 651 91 91
greffe@lemontsurlausanne.ch

Municipal responsable

Michel Amaudruz

Accompagnement éditorial et coordination générale

Delacrétaz & Associés, Lausanne

Maquette et dessins

Atelier UBU, Lausanne

Archives des 4 Coins

Voir sur le site communal (homepage)

Impression

Hauswirth Imprimeurs, Le Mont